



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

02277

N°..... /ANACIM/DG/DSV/DOL/PEL/CE

4 4 Δ

Le Directeur général,

Dakar, le 02 JUIL 2025

OBJET : Homologation de l'Institut Jean MERMOZ pour la Formation du
Personnel Navigant de Cabine.

Madame le Dirigeant responsable,

Par cette présente, je vous notifie l'homologation par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal de votre organisme de formation agréé par la DGAC sous la référence **FR.CCA.03** délivré le **20 Mai 2024**.

Cette homologation sous le numéro **SN.VAL.OFA.002** vous autorise à dispenser les formations approuvées de personnel navigant de cabine en vue de la délivrance de licence sénégalaise.

Cette présente homologation est valable jusqu'au **31 Mai 2026** sauf en cas de renonciation, suspension ou retrait de la présente acceptation.

Vous noterez que cette celle-ci est automatiquement annulée dans le cas où votre agrément d'organisme de formation délivré par la DGAC ne serait plus valide.

Veuillez agréer, **Madame le Dirigeant responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.



Dr Diaga BASSE

A

Madame Nathalie SCHIANTARELLI
Directrice générale
Institut Aéronautique Jean MERMOZ
Tél : +33 01 46 86 81 63
Rungis/France